

## Bibliothèque d'actions conviviales

Typologie des objets : 1 : Accueil ; 2 : Bien-être ; 3 : Comportement ; 4 : Culture ; 5 : Ludique ; 6 : Objet-cadeau ; 7 : Restauration ; 8 : Sport ; 9 : Visite

\*Implication des salariés : action demandant ou non une implication des salariés en temps de préparation

N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Action	Imp*	Budget	Remarques
13						X	X			Organisation d'un repas de Noël avec l'ensemble d'un département. Un petit cadeau d'une valeur de 2 € est offert par tirage au sort.	Oui	20 à 50	repas + 2 euros par cadeau
19						X				Distribution de cadeaux offerts par l'entreprise aux salariés et à leurs familles	Non	20 à 50	
34						X	X			Pot de départ des personnes partant à la retraite autour d'un buffet. Remise d'un panier gourmand à tous les employés	Oui	20 à 50	
57	X					X				Jour de congé pour l'anniversaire.	Non	0 à 5	
87						X				Le chef offre un Suchard chaque vendredi à ses collaborateurs. C'est le "Friday Suchard".	Non	0 à 5	
89						X				Chaque personne qui arrive au bureau en reçoit une fleur le jour du Printemps de la Convivialité.	Non	0 à 5	
91						X				Donner en liquide la prime exceptionnelle et laisser une heure pour la dépenser dans un centre commercial. Chacun se montre les achats effectués.	Oui	>100	
92						X				Informers les autres services, qu'un département offre des objets à la condition de venir les chercher dans le bureau.	Non	0 à 5	Utiliser des objets en bon état qui sont inutilisés.
97						X				Placer un brin de muguet sur son bureau (pour l'ensemble des collaborateurs) le 2 mai	Oui	0 à 5 €	
104						X				Tirage au sort de binômes. Chacun achète un petit cadeau à l'autre. (Exemple livre)	Oui	0 à 5	
168						X				Mettre en place une crèche pour enfants	non	10 à 20	
174						X				Remise d'un panier gourmand à tous les employés lors d'une occasion spécifique	Non	5 à 10	
175						X				Offrir un cadeau en tirant au sort parmi les salariés qui n'ont pas manqué un seul jour depuis 2 ans (hors maladie)	Non	5 à 10	
196		X				X				Laisser (ou donner) des livres à disposition des salariés	Non	10 à 20	
198	X					X				Mettre à disposition une crèche intégrée ou non loin du site	Non	20 à 50	
201						X				Offrir un bouquet de fleurs à la Fête des Secrétaires (3ème jeudi d'avril)	Non	5 à 10	
202						X				Offrir un bouquet de fleurs aux collaboratrices à la Journée de la Femme (8 mars)	Non	5 à 10	
203						X				Offrir un cadeau (bouquet de fleurs ?) à chaque naissance	Non	5 à 10	
204						X				S'assurer que les 14 jours de congés parentaux auxquels ont droit les hommes (3 jours à la naissance + 11 jours) sont bien payés à 100% par l'entreprise (et ne pas se contenter du remboursement partiel assuré par la Sécurité Sociale)	Non	20 à 50	